

Un ancien curé des Ayvelles : Jean Baptiste MACLOT

Par Claudette Picot et Olivier Goffette

Né à Milly vers 1675, **Jean Baptiste MACLOT** devient curé des Ayvelles en 1708, succédant à Ponce LALLEMENT. Il restera curé des Ayvelles jusqu'à sa mort en 1757 à l'âge de 82 ans.

Jean-Baptiste MACLOT est enterré dans l'église où subsiste encore sa pierre tombale en marbre noir. Elle se situe dans l'angle sud-ouest de la nef (à droite en entrant).



L'église des Ayvelles. Source : Wikipedia

La dalle, encastrée dans le sol, présente l'épithaphe suivant :

CY DESSOUS
DEVANT CET AUTEL REPOSE
VENERABLE PRETRE MAISTRE
JEAN BAPTISTE MACLOT DE
SON VIVANT DOYEN RURAL DE
MEZIERES ET DURANT 49 ANS
CURE DE CETTE PAROISSE LEQUEL
DECEDA LE 4 DECEMB 1757 EN
SA 82^E ANNEE ; IL A FONDE LA
CONFRERIE DU SAINT ROSAIRE
EN CETTE EGLISE AVEC UNE
MESSE SOLEMNELLE ET PREDI-
CATION ET BENEDICTION DU
SAINT SACREMENT POUR QUE
L'ON CELEBRE UN SERVICE Dans
LA CHAPELLE DU ST ROSAIRE
AU DECES DE CHACUN CONFRe
PRIES DIEU POUR SON AME



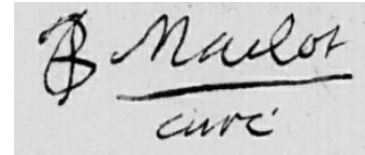
Dalle de marbre noir (83x56 cm) avec en haut une coquille Saint-Jacques et en bas une vanité (crâne et tibias)

Le rosaire est un acte de piété catholique qui consiste réciter trois chapelets d'oraisons (quatre depuis le pontificat de Jean Paul II) consacrés à la Vierge Marie. Le nom « rosaire » fait référence à la guirlande de roses dont les représentations de la Vierge sont couronnées.

La dévotion du rosaire s'est développée au XV^e siècle sous l'influence des dominicains en référence à la légende selon laquelle Saint-Dominique, fondateur de l'ordre, aurait reçu le rosaire des mains de la Vierge en 1208. Les confréries du Saint-Rosaire ont été créées pour développer la pratique du rosaire au sein de la chrétienté. Ce mouvement de piété populaire connaîtra un très fort développement jusqu'à la Révolution française. Unis par la ferveur mariale, les confrères pratiquent le secours et l'entraide à l'égard des confrères et des pauvres pour l'ici-bas comme pour l'au-delà, les défunts pouvant compter sur les prières de l'ensemble du groupe. La pierre tombale de Jean Baptiste MACLOT témoigne de cette pratique.

Le décès de Jean Baptiste MACLOT

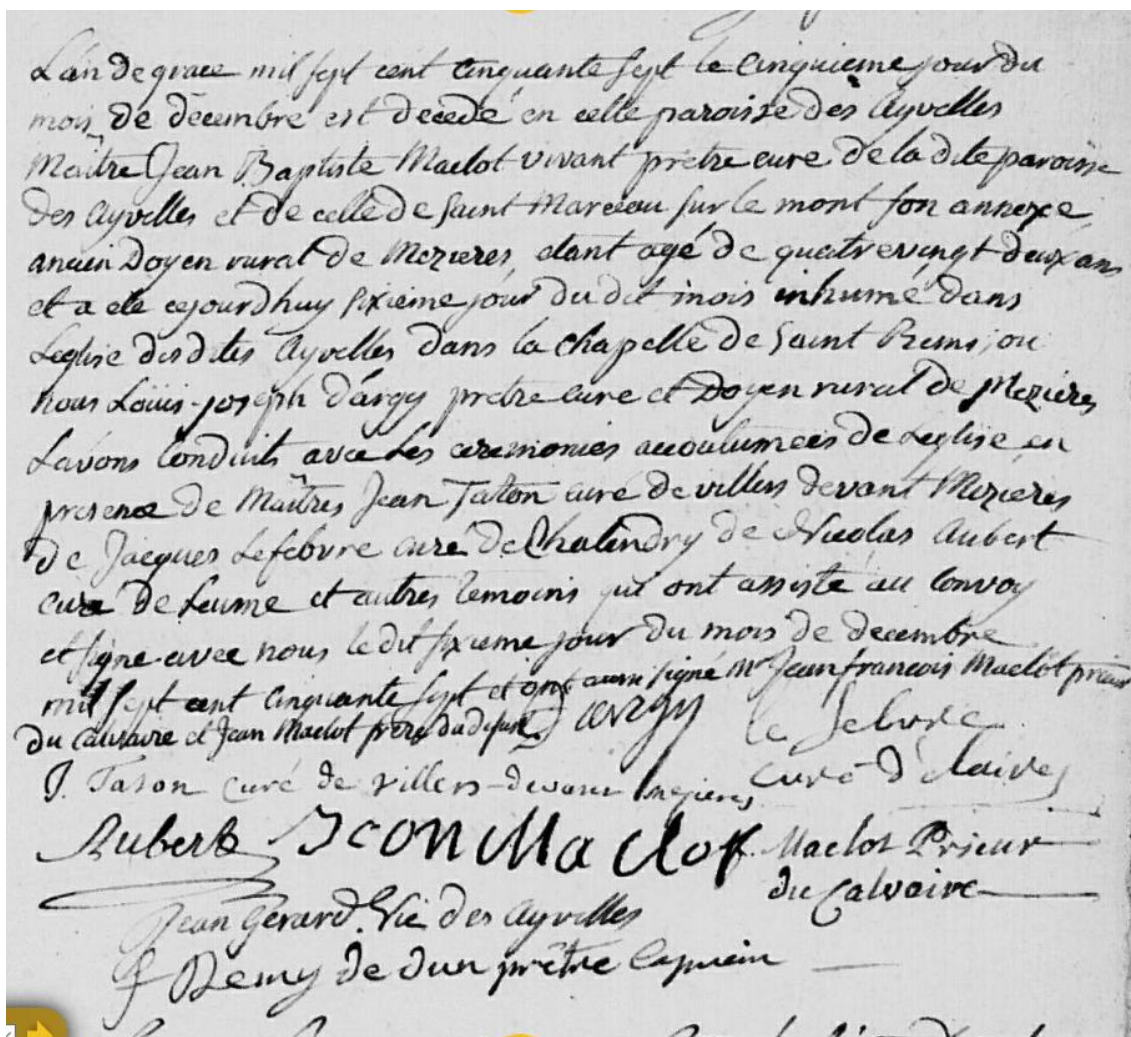
L'état de santé de Jean Baptiste MACLOT s'est progressivement dégradé au cours de l'année 1757, ce dont témoigne le registre paroissial. Alors qu'il signe habituellement tous les actes, le 7 juillet un acte de naissance est établi par Joseph BOURQUELOT, prêtre curé de Sapogne, qui mentionne que Monsieur Maclot n'a pas « pu faire cette fonction à cause de ses infirmités ».



Handwritten signature of Jean Baptiste Maclot, curé.

L'état de santé de Jean Baptiste MACLOT paraît s'améliorer le mois suivant puisqu'il signe un acte de sépulture le 20 août. Par la suite, sa santé se dégrade à nouveau puisque l'acte de décès en date du 1^{er} novembre est signé par Jean GERARD, prêtre vicaire des Ayvelles et de Saint-Marceau.

Jean Baptiste MACLOT décède aux Ayvelles le 5 novembre 1757.



Handwritten death record of Jean Baptiste Maclot, dated December 5, 1757. The text describes his death at the age of 72 in the chapel of Saint-Prémion, and lists the witnesses and officiating clergy members.

L'an de grace mil sept cent cinquante sept le cinquième jour du mois de décembre est decedé en cette paroisse des Ayvelles Maître Jean Baptiste Maclot vivant prêtre curé de la dite paroisse des Ayvelles et de celle de Saint-Marcieu sur le mont son annee ancien Doyen rural de Merzières dant âgé de quatre vingt deux ans et a été esjourdhuy sixième jour du dit mois inhumé dans l'eglise des dits Ayvelles dans la chapelle de Saint Prémion nous Louis Joseph d'argy prêtre curé et Doyen rural de Merzières Savons conduit avec les ceremonies accoutumées de l'eglise en presence de Maîtres Jean Taton curé de villers devant Merzières et de Jacques Lefebvre curé de Chalendry de Nicolas Aubert curé de Seume et autres temoins qui ont assiste au convoi et signe avec nous le dit sixième jour du mois de decembre mil sept cent cinquante sept et ont aussi signé M^r Jean Francois Maclot prêtre du Calvaire et Jean Maclot prêtre du Calvaire

J. Taton curé de Villers-devant-Merzières curé d'Alives
 Aubert de Seume Maclot Prêtre du Calvaire
 Jean Gerard Vic des Ayvelles
 J. Demy de Sur prêtre Capucin

BMS Les Ayvelles, 1751-1770, vue 48/130 – EDEPOT/AYVELLES[LES]/E 5

L'an de grace mil sept cent cinquante sept le cinquieme jour du mois de décembre est décédé en cette paroisse des Ayvelles Maître Jean Baptiste Maclot vivant prêtre curé de la dite paroisse des Ayvelles et de celle de Saint-Marceau sur le Mont son annexe, ancien doyen rural de Mézières, etant agé de quatre vingt deux ans et a été ce jourd'huy sixième jour dudit mois inhumé dans l'église des dites Ayvelles dans la chapelle de Saint-Remi où nous Louis Joseph d'ARGY prêtre curé et doyen rural de Mézières l'avons conduit avec les cérémonies accoutumées de l'église en présence de Maître Jean TATON curé de Villers-devant-Mézières, de Jacques LEFEBVRE curé de Chalendry, de Nicolas AUBERT curé de Lume et autres témoins qui ont assisté au convoi et signé avec nous le dit sixième jour du mois de décembre mil sept cent cinquante sept et ont aussi signé Mr Jean François MACLOT prieur du Calvaire et frère du défunt.

Un doyenné est une entité administrative de l'Eglise catholique qui regroupe plusieurs paroisses. Elu par ses collègues prêtres d'un doyenné et confirmé par l'évêque, le doyen a une fonction d'intermédiaire entre le clergé de son doyenné et l'autorité épiscopale. Pour l'aider dans l'exercice de sa fonction, le doyen rural est assisté par un ou plusieurs échevins choisis parmi les prêtres du doyenné. Le doyen a la charge d'installer les curés dans leur nouvelle paroisse et de veiller sur eux, de visiter les églises les chapelles et les cimetières pour s'assurer de leur bonne tenue. Il lui revient d'administrer les derniers sacrements aux prêtres de son doyenné et de les conduire à leur dernière demeure, ce dont témoigne l'acte de sépulture de Jean Baptiste MACLOT : la cérémonie a été conduite par Louis Joseph d'ARGY, alors doyen rural de Mézières.

La succession de Jean Baptiste MACLOT

A compter du 5 décembre 1757 jusqu'à une date comprise entre le 6 février et le 15 mars 1758, la cure est vacante ce dont témoigne le registre paroissial des Ayvelles. Les actes sont établis par Jean François MACLOT, prêtre chanoine régulier de l'ordre des Prémontrés, et ensuite par Jean GERARD, prêtre vicaire desservant des Ayvelles

Jacques HENON devient le nouveau curé des Ayvelles à compter de février-mars 1758.



Article paru dans le bulletin n°42 d'Ardennes Généalogie, novembre 2017